

ISVK, université frères Mentouri, Constantine -1-

La vaccination vise à protéger l'animal au plan individuel et diminuer les risques de transmission entre animaux (évite les épidémies au plan collectif). Tous les animaux d'un effectif doivent être vaccinés pour obtenir une efficacité maximum.

En pratique :

- Il est tout à fait possible de cumuler les différents vaccins le même jour.
- Il est déconseillé de vacciner un animal malade, sous corticoïdes ou parasité (réponse vaccinale insuffisante).
- Il convient d'éviter tout surmenage (exercice physique intense, transport) dans les 2-3 jours qui suivent la vaccination (1 semaine pour la grippe).

Les principales maladies sujettes à vaccination sont le tétanos, la grippe, la rhinopneumonie et la rage.

Maladie	Age	Primo-vaccination	1 ^{er} rappel	Autres rappels
Rage	< 6 mois	2 injections à 1 mois d'intervalle	/	Annuels
	> 6 mois	Une seule injection	/	Annuels
Grippe	/	2 injections à 1 mois d'intervalle.	/	Rappels annuels avant le 365 ^{ème} jour
Tétanos	/	2 injections à 1 mois d'intervalle.	1 an plus tard	3 ans plus tard et à chaque blessure suspecte.
Rhino-pneumonie	Poulinières	2 injections à 1 mois d'intervalle avant la première saillie	6 mois après la 2 ^{ème} injection de primo-vaccination, de préférence entre le 4 ^{ème} et 6 ^{ème} mois de gestation	Annuels, pendant la première moitié de gestation, voire selon les fabricants : 3 rappels annuels à 5, 7 et 9 mois de gestation.
	Autres chevaux	2 injections à 1 mois d'intervalle	/	Tous les 6 mois

ISVK, université frères Mentouri, Constantine -1-

Pour la rage et la grippe ; la vaccination est possible dès :

- L'âge de 2 mois pour les poulains nés de mères non vaccinées contre ces maladies ;
- L'âge de 4 mois pour les poulains nés de mères vaccinées contre ces maladies ;

Pour ce qui est du tétanos ; la vaccination est possible dès :

- L'âge d'un mois pour les poulains nés de mères non vaccinées contre cette maladie ;
- L'âge de 4 mois pour les poulains nés de mères vaccinées contre cette maladie.

Des vaccins existent également contre la gourme et l'artérite virale. Le protocole adopté est le suivant :

Maladie	Age	Primo-vaccination	Rappels
Gourme	à partir de 4 mois	2 injections à 1 mois d'intervalle (voie sous-muqueuse intra-labiale)	tous les 3 à 6 mois (voie sous-muqueuse intra-labiale)
Artérite virale (pratiquée chez les étalons Pur Sang séronégatifs)	à partir de 4 mois	2 injections à 1 mois d'intervalle	tous les 6 mois